

Organisation de la rentrée des élèves Cité scolaire L. Limosin, 2026-2027

Mardi 1^{er} septembre :

Collège :

6^{ème} :

- Accueil des élèves et de leurs responsables légaux à partir de 8h30.
- Prise en charge des élèves de 9h à 17h.
- Réunion de présentation de la classe de 6^{ème} aux responsables légaux présents de 9h30 à 10h15 (amphithéâtre).

5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : Les élèves n'ont pas cours ce jour.

Lycée :

2^{nde} :

- Accueil des élèves à partir de 9h
- Prise en charge des élèves de 9h à 16h30

1^{ère} et Terminale :

- Les élèves n'ont pas cours ce jour.
- Visite sur inscription à la vie scolaire du lycée (05 55 34 81 31) pour les nouveaux élèves de 1^{ère} et de Terminale de 14h15 à 15h30.

CPGE :

BCPST :

- Accueil des internes à 8h
- Accueil BCPST1 8h30, prise en charge par les étudiants de BCPST2, visite de l'établissement
- 9h : BCPST1 salle A410, BCPST2 salle A411, suivi administratif et présentation de l'année scolaire

Le service de restauration accueillera les élèves/étudiants demi-pensionnaires entre 12h et 14h.

Les élèves externes auront la possibilité de quitter l'établissement entre 12h et 14h.

Mercredi 2 septembre :

Collège :

6^{ème} : Les élèves n'ont pas cours ce jour.

5^{ème} : Accueil des élèves de 10h à 12h

4^{ème} : Accueil des élèves de 9h30 à 12h

3^{ème} : Accueil des élèves de 9h à 12h

CPGE :

Cours prévus à l'emploi du temps

Lycée :

2^{nde} : Les élèves n'ont pas cours ce jour.

1^{ère} :

- Accueil des élèves en classe de 8h à 11h00
- Choix des menus en Education Physique et Sportive de 11h à 12h (présence obligatoire)

Terminale :

- Accueil des élèves en classe de 8h à 12h
- Choix des menus en Education Physique et Sportive de 10h à 11h (présence obligatoire)

Le service de restauration accueillera les élèves demi-pensionnaires entre 12h et 14h.

Jeudi 3 septembre : cours prévus à l'emploi du temps

Du jeudi 4 au mardi 8 septembre : photographie des élèves de la cité scolaire (planning diffusé à la rentrée), photos individuelles obligatoires dans le cadre du contrôle des accès à l'établissement.

Lundi 7 septembre : 18h15 à 19h45, réunion à destination des responsables légaux des élèves de 2^{nde} (réunion plénière puis rencontre avec les équipes pédagogiques).

Jeudi 10 septembre : 18h15 à 19h45, réunion à destination des parents souhaitant s'impliquer dans les instances du collège ou du lycée (conseil d'administration, conseil de classe, conseil de discipline...), réunion concernant les élections des représentants des parents d'élèves.

Mardi 23 septembre : 17h30 à 19h, rencontre parents professeur principal niveau 6^{ème}.

Jeudi 25 septembre : 17h30 à 19h, rencontre parents professeur principal niveau 3^{ème}.

Lundi 5 octobre : 18h15 à 19h45, rencontre parents professeur principal niveau 1^{ère}.

Lundi 12 octobre : 18h15 à 19h45, rencontre parents professeur principal niveau Term.

Cité scolaire L. Limosin, 2026-2027

Ouverture et fermeture de l'établissement : la cité scolaire est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15 (16h le mercredi). Toute personne se présentant dans l'établissement doit se signaler à l'accueil dans le cadre du contrôle des accès. Les coordonnées de l'établissement sont les suivantes : 13 rue des Clairettes, 87000 Limoges, 05 55 34 28 56, ce.0870016v@ac-limoges.fr

Horaires :

	Collège	Lycée		Collège	Lycée
M1	08h05-09h00		S1 ou repas		13h10-14h05
M2	09h00-09h55		S2		14h05-15h00
Récréation	09h55-10h10		S3		15h00-15h55
M3	10h10-11h05		Récréation		15h55-16h10
M4 ou repas	11h05-12h00		S4		16h10-17h05
M5 ou repas	12h00-12h55		S5		17h05-18h00
Récréation ou repas	12h55-13h10		Classe préparatoire aux grandes écoles		18h-20h

Vie scolaire collège : vie-scolaire1.0870816p@ac-limoges.fr, 05 55 34 83 40

Vie scolaire lycée : viescolaire.lyc-limosin@ac-limoges.fr, 05 55 34 81 31

Secrétariat de direction :

ce.0870016v@ac-limoges.fr (lycée)

ce.0870816p@ac-limoges.fr (collège)

bcpst.limosin@ac-limoges.fr (classe préparatoire aux grandes écoles)

Secrétariat de l'intendance : intendance.limosin@ac-limoges.fr

Assistant social : un assistant social est présent sur la structure, son emploi du temps sera transmis aux élèves et aux familles par l'intermédiaire de Pronote.

Psychologue scolaire : deux psychologues scolaire (collège/lycée) ont des permanences au sein de la cité scolaire. Leur emploi du temps sera transmis aux élèves et aux familles par l'intermédiaire de Pronote.

Infirmières scolaires : le service est ouvert du lundi 8h00 au vendredi 17h30, fermé le mercredi après-midi

Ligne directe : 05 55 34 81 33, courriel : infirmerie0870016v@ac-limoges.fr

Important : Tout traitement devant être pris dans la journée doit être déposé à l'infirmerie avec une copie de l'ordonnance. Les élèves ne peuvent avoir de médicaments en leur possession. En cas d'urgence, les secours orientent l'élève vers l'hôpital le plus adapté et la famille est prévenue.

Dispositifs d'accompagnement :

- Si un élève bénéficie d'un PAI (projet d'accueil individualisé), celui-ci doit être fourni lors de l'inscription avec une ordonnance récente et le traitement en cours de validité. Le nom, le dosage et la date de péremption doivent être visibles.

- Si, un élève bénéficie d'un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) ou d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation, celui-ci est à transmettre lors de l'inscription.

Des informations concernant les modalités permettant la mise en place de ces différents dispositifs sont à disposition dans le casier numérique Pronote.

Le certificat d'inaptitude sportive relève d'un médecin. Pour une gêne ponctuelle, merci d'informer le professeur via le carnet de correspondance.